

REVENDICATION

Faire sa DREV sur « Mon Minervois »

La Déclaration de REVendication (DREV) est la déclaration permettant de confirmer l'intention portée par la Déclaration de Récolte. Elle rend les lots de vins d'appellation aptes à la commercialisation en appellation d'origine contrôlée.

Elle est donc indispensable avant toute transaction vrac ou mise sous conditionnement (DTMC). Dans tous les cas, elle doit être réalisée au plus tard le 31 mai de l'année qui suit la récolte. Faute de quoi les vins perdent leur potentialité à être commercialisés en AOC et rentre dans la catégorie VSIG (Vins Sans Indication Géographique \rightarrow Vin de France).

I – La Déclaration de REVendication (DREV)

1) Je me connecte à mon compte

Sur le site internet officiel de l'appellation Minervois : <u>www.leminervois.com</u>, je clique sur « Espace Pro » dans la barre grisée en bas de mon écran (grossi dans la « loupe » violette sur la capture d'écran ci-dessous ①) :



Puis je saisis mes codes d'accès dans le bloc de connexion à la plateforme ②. Ces codes vous ont été envoyés par courrier ou par email et peuvent vous être réadressés sur simple demande.

2 J'accède à l'espace « DR/DREV »

En cliquant sur l'onglet « DR/DREV », comme illustré ci-dessous, j'ouvre l'espace dédié aux déclarations de récolte et de revendication.



SYNDICAT DU CRU MINERVOIS

MAISON DES VINS ET DES VIGNERONS - 35, Quai des Tonneliers - 11200 Homps Tél : 04.68.27.80.00 - Fax : 04.68.91.70.90 - mail : minervois@cru-minervois.com



p. 2/7

3 J'importe ma DR

L'espace DR/DREV comporte plusieurs sections : DR, DREV et VCI (qui ne concerne pas nos appellations). Par défaut, on se trouve dans la section DR qui est la première étape. Votre déclaration de récolte doit être intégrée sur la plateforme MonMinervois en cliquant sur « Nouvelle DR » si vous ne l'avez pas encore importée dans le cadre de la revendication d'une autre appellation disponible sur la plateforme par exemple.

innovagroconsulting		
Identité Contacts Parcellaires DR/DREV Déclarations Lots Résultats Bilans	Factures	
		Déconnexion
DR DREV VCI		
Année de récolte 2019 v Rechercher 2 Houvelle DR O	Dans l'Etape 1. vous choisissez« Récolte totale »]
innovagroconsulting 34210 La LIVINERE Courtet: Info@chateausainteeulatie.com		
DR DRAY VOI Année de récolte 2019 V Rechercher C Rouvelle DR C	© ÉTAPE 1 - CHOIX DU TYPE TE RÉCOLTE	
	Puis « Continuer »	
innovagroconsulting area Laurana and Laurana		
	© ÉTAPE 1 - CHOIX DU TYPE DE RÉCOLTE	
DR Oney Vol	Continuer: Annuer	

La fenêtre pour créer votre déclaration de récolte dans la plateforme s'ouvre. L'Etape 2 rappelle vos données de déclarants : vous n'avez rien à saisir. Pour ajouter votre DR (Etape 3 et 4), il y a 3 modalités différentes de le faire : en la « créant » colonne par colonne, ou en allant chercher celle de l'année N-I pour la modifier ou celle que nous vous recommandons, en important le fichier issu de ProDouanes.

SYNDICAT DU CRU MINERVOIS



p. 3 / 7

Pour ce faire, depuis votre espace personnel ProDouanes choisissez DR puis la campagne puis « Exporter » la DR au format <u>excel.</u> Enregistrez ce fichier sur votre ordinateur <u>PUIS</u> revenez sur <u>MonMinervois</u> et dans le formulaire de DR ouvert, allez la chercher en cliquant sur « <u>Import Prodouanes</u> » comme illustré ci-dessous.

innovagroconsulting		
DÉCLARATION DE RÉCOLTE TOTALE 2019	Fer	rmer⊗
⊙ÉTAPE 1 - TYPE DE RÉCOLTE o DR Totale ⊕ DR Partielle		
Vous faites « <mark>Parcourir</mark> » puis vous sélec et enfin « <mark>Importer</mark> »	tionnez votre fichier	
innovagroconsulting		
DÉCLARATION DE RÉCOLTE TOTALE 2019		
Stape 1 - Type De Récolte O DR Totale • DR Partielle Stape 2 - Récoltant Récupération DU RCHER (Excel Pre-Douane)	re	inter (5)
SIRET Ir CVI ADRESSE CPVILLE FAX		

⊙ ÉTAPE 4 - MODIFIER - COMPLÉTER LES COLONNES

Une fois votre déclaration importée vous devez la « **Notifier** » à l'aide du bouton dans l'étape 5. Si vous ne faites que « Enregistrer », vous créez un brouillon qui ne vous permettra pas de réaliser votre déclaration de revendication.

SYNDICAT DU CRU MINERVOIS



p. 4/7

4 Je fais ma DREV

Il vous est proposé de réaliser votre déclaration de revendication dans la foulée de la réalisation de votre déclaration de récolte très simplement en suivant les commandes proposées.

Vous pouvez aussi la faire plus tard, en choisissant l'onglet DREV lorsque vous accéderez au menu DR/DREV. Puis « Faire DREV totale » comme ci-dessous.

innovagroconsulting	
Contacts Parcellaires DR/DREV Déclarations Lots Résultats Bilans Factures	
	Déconnexion
DR DREV VCI	
Année de récolte 2019 v Rechercher Q	
Faire DREX totale. Faire REV partielle Edition consolidée (************************************	
Historique declarations errectuees 🖤	

Le bouton « Faire DREV partielle » vous permet de déposer, dans un premier temps, votre revendication pour les blancs et/ou rosés d'appellation Minervois et de faire votre revendication pour les vins rouges ultérieurement. Le bouton « Edition consolidée » vous permet d'accéder à une version imprimable récapitulative de l'ensemble de vos déclarations de revendication pour le millésime donné.

(5) Je « Notifie » la déclaration \rightarrow envoi à l'ODG

Après avoir vérifié l'ensemble des lignes de produits de votre déclaration dans la « Liste des produits revendiqués » et ajustés les volumes si nécessaire (il est toujours possible de revendiquer moins de volume que ce que vous avez porté sur votre déclaration de récolte qui fixe un volume intentionnel maximum), vous devez ici encore « **Notifier** » (voir illustration page suivante).



p. 5 / 7

TOTALE 2018						
ax - fortable : fourriel						
ADRESSE ENTREPÔT uillez cochez dans la liste ci dessous	l'adresse d'entreposage des vins Site	revendiqués.	Adresse	СР	Ville	
DBSERVATIONS						
DBSERVATIONS						
DBSERVATIONS						
DBSERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT	TOIRE)	Surface (ha)	Volume 115° (hl)		
DBSERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT	TOIRE) Tention Valorisante	Surface (ha) a A Ca	Volume I15° (hi)	Ajouter ⓒ	
LISTE DES PRODUITS REVER Produit * AOC/Coul./C chosir ~ chosir ~	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N ibligatoire)	TOIRE) Tention Valorisante	Surface (ha) a A Ca	Volume I15° (hi)	Aputer ©	
DBSERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N bligatoire) dult * AOC/Coul./Cép.	TOIRE) Nention Valorisante	Surface (ha) a A Ca Surface (ha)	Volume I15° (hi)	Aputer ©	
DBSERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N biligatoire) duit * AOC/Coul./Cép.	TOIRE) Tention Valorisante	Surface (ha) a A Ca Surface (ha)	Volume I15° (hi)	Aputer ©	
DBSERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N biligatoire) duit * AOC/Coul./Cép.	IOIRE) lention Valorisante Mention Valorisante	Surface (ha) a A Ca Surface (ha) Ha A Ca	Volume 115° (hl)	Aputer ⓒ Aputer ⓒ	
DESERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N biligatoire) duit * AOC/Coul./Cép.	I'OIRE) Iention Valorisante Mention Valorisante	Surface (ha) a _ A _ Ca Surface (ha) Ha _ A _ Ca	Volume I15° (hl)	Ajouter ⓒ Ajouter ⓒ	
DBSERVATIONS	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N biligatoire) duit * AOC/Coul./Cép.	TOIRE) Iention Valorisante Mention Valorisante	Surface (ha) a A Ca Surface (ha) Ha A Ca	Volume 115° (hi)	Ajouter ©	
DESERVATIONS LISTE DES PRODUITS REVEI Produit * AOC/Coul./C hoisir rendication des bailleurs (* Saisie Bailleurs Pro Choisir Choisir Pro Propre Excel Déclaration de	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N biligatoire) duit * AOC/Coul./Cép.	TOIRE) Iention Valorisante Mention Valorisante	Surface (ha) a A Ca Surface (ha) Ha A Ca	Volume 115° (hi)	Ajouter ©	
DESERVATIONS LISTE DES PRODUITS REVEI Produit * AOC/Coul./C boisir rendication des bailleurs (* Saisie Bailleurs Choisir Choisir Choisir Freport Excel Déclaration de outrine Choisir	IDIQUÉS (* SAISIE OBLIGAT ép. N biligatoire) duit * AOC/Coul./Gép.	TOIRE) Iention Valorisante Mention Valorisante	Surface (ha) aACa Surface (ha) HaACa	Volume 115° (hl)	Ajouter C	

Cette notification informe l'ODG du dépôt de votre DREV. Lorsque nous l'aurons vérifiée et validée, elle apparaîtra dans votre « Historique des déclarations effectuées » de l'onglet DREV avec la possibilité d'imprimer votre « **Attestation** » qui est le document faisant foi de la réalisation de cette formalité obligatoire pour commercialiser des vins d'appellation.

A	IR DREV VCI	chercher	0.								
Г	-Déclaration de revendica	tion									
	Faire DREV totale	OREV partie	Lle 📄 Edition consolidé	e (#*							
5	Historique des déclaratio	ons effec	tuées 0	000	Malldada and a R	222					
	Revendication (P/T) totale 2018	1	30/10/2019	GDC Minervois-La Livinière	31/10/2019	Attestation					
	Revendication (P/T) totale 2018	2	09/01/2019	Minervois	09/01/2019	Attestition					
						7					

<u>A noter</u> : <u>Si à un moment quelconque un formulaire pe s'ouvre pas</u> quand vous cliquez sur « Faire _____ » c'est que les fenêtres « pop-up » sont bloquées sur votre ordinateur. Il vous faut cliquer sur « Autoriser les fenêtres pop-up ». C'est le plus souvent dans un bandeau jaune clair au niveau de la barre d'adresse de votre navigateur internet ou tout en bas de l'écran.



p. 6 / 7

II – Les replis ou déclassements

La revendication faite, vous pouvez commercialiser vos vins en appellation d'origine contrôlée en pensant à faire les déclarations nécessaires (une autre fiche est dédiée aux Déclarations de Transaction vrac ou de Mise sous Conditionnement).

Si après avoir revendiqué vos vins, vous ne souhaitez finalement pas les commercialiser dans l'appellation revendiquée, il vous est possible de faire une déclaration de repli ou de déclassement :

- Repli : vers une appellation plus générale
- Déclassement : vers la catégorie des Vins Sans Indication Géographique (VSIG = Vin de France).

Pour les replis vers l'appellation Languedoc, le formulaire papier nécessaire (nous vous l'adressons sur simple demande).

Pour les replis vers l'appellation Minervois depuis l'appellation Minervois-La Livinière ou pour tout déclassement, la déclaration se fait sur la plateforme « Mon Minervois », en passant par le menu « Déclarations » comme montré cidessous.



Le formulaire de déclaration s'ouvre : vous pouvez saisir votre/vos lots (après avoir sélectionné l'adresse d'entrepôt si plusieurs possible). Vous sélectionnez le type de déclaration souhaitée et les informations sur le lot (attention les volumes avec décimales doivent utiliser la «, » et non un «. » pour ne pas générer d'erreur). Il est nécessaire de bien « Ajouter » chaque lot et ensuite de « Valider la déclaration ». C'est enregistré. SYNDICAT DU CRU MINERVOIS



p. 7 / 7





Une équipe à votre service

PRESIDENT Philippe Coste

DIRECTEUR Stéphane Roux

DIRECTRICE TECHNIQUE & ADJOINTE Marie Vidal Vigneron

SECRETAIRE TECHNIQUE & PROMOTION Béatrice Vilcot

TECNICIENNE VIGNE & VIN Marion Alran

RESPONSABLE DE LA MAISON des VINS et COMMUNICATION Bertrand Cros-Mayrevieille

MAISON des VINS Jules Briechle

SYNDICAT DU CRU MINERVOIS